
Nouvelles orientations de la politique commerciale turque : entre pragmatismes et ambitions « néo-ottomanes »

Deniz Akagül

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/anatoli/349>

DOI : 10.4000/anatoli.349

ISSN : 2498-0730

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2014

Pagination : 259-281

ISBN : 9782271082220

ISSN : 2111-4064

Référence électronique

Deniz Akagül, « Nouvelles orientations de la politique commerciale turque : entre pragmatismes et ambitions « néo-ottomanes » », *Anatoli* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 01 août 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anatoli/349> ; DOI : 10.4000/anatoli.349

Nouvelles orientations de la politique commerciale turque : entre pragmatismes et ambitions « néo-ottomanes »

Deniz Akagül

L'expression « néo-ottoman » est souvent évoquée depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP (Parti de la Justice et du développement) en 2002, et en particulier celle de l'universitaire Ahmet Davutoğlu aux commandes de la diplomatie turque en 2009, avec sa théorie de « profondeur stratégique¹ », même si celui-ci considère que cette expression n'est pas appropriée pour décrire sa pensée². Il n'en demeure pas moins qu'une partie des politologues l'interprètent comme telle et dans le domaine économique ses thèses animent les débats sur les modalités d'articulation de l'économie turque dans le commerce mondial. À ce propos, le vice-premier ministre Ali Babacan en charge de l'économie déclarait en janvier 2012 :

« Il n'y a rien de plus naturel pour nous que de développer nos relations qui viennent de l'histoire. Nous croyons profondément que cette géographie constitue une aire économique unifiée. Nous avons une vision dans laquelle les individus, les biens et les capitaux pourront circuler librement, où les frontières n'auraient plus de sens. Nous avons une vision, comme dans le cas de l'UE, d'une région où quelqu'un qui partirait d'Albanie aurait la liberté de circuler aisément jusqu'à Koweït, à Bahreïn ou au Maroc.

1. Cf. DAVUTOĞLU Ahmet, *Stratejik derinlik, Türkiye'nin uluslararası konumu* (Profondeur stratégique, position internationale de la Turquie), Istanbul, Küre Yayınları, 2001.

2. Dans un entretien celui-ci déclarait en effet qu'« il n'avait jamais utilisé le terme “néo-ottomaniste” et qu'il n'approuvait pas non plus l'utilisation de ce terme » pour ajouter ensuite qu'« il n'existe pas de relations de frère aîné – petite sœur entre les États. Comme on ne reçoit pas d'ordres des autres, on ne veut en donner à personne. Nous nous assiérons et établirons ensemble un monde. » Propos parus dans le quotidien turc Milliyet du 9 décembre 2009, cités par DAL Emel Parlar, « Entre précautions et ambition : le “neo-ottomanisme” de la nouvelle politique extérieure de l'AKP en question », in KAYA Uğur (dir.), *Dynamiques contemporaines en Turquie, Ruptures et continuités ?*, Revue *Euroorient* n° hors série, l'Harmattan, Paris, 2010. Le sujet est également traité en détails dans DAL Emel Parlar (dir.), *La nouvelle politique extérieure turque entre le mythe européen et la nostalgie ottomane*, Revue *Euroorient* n° 35-36, l'Harmattan, Paris, 2011.

Naturellement, la Turquie sera le leader de cette région. Avec cela nous voulons constituer une géographie privilégiant la démocratie, la paix, la sécurité et la prospérité³. »

Bien que le mot ottoman soit soigneusement évité, ces propos traduisent la volonté de construire un espace économique intégrée où la Turquie serait investie de jouer le rôle d'« hégémon bienveillant » dans l'aire post-ottomane. Par « hégémon bienveillant » il ne faut pas entendre la puissance d'un pays qui s'exercerait contre les autres pays, où les relations économiques seraient fondées sur le pillage ou l'exploitation. Il serait plutôt question d'une « bonne » hégémonie, où l'hégémon assurerait une fonction positive de coordination et de coopération⁴. Il s'agirait en somme d'une mission de productions de biens publics internationaux (paix, sécurité, prospérité) qui reviendrait à la Turquie, justifiant ainsi l'usage du préfixe « néo ».

Dans l'immédiat, les déclarations des responsables turcs conduisent à s'interroger tant sur la capacité de la Turquie à assumer un tel rôle, que sur la disposition de ses partenaires régionaux à coopérer dans le cadre d'une telle configuration. Par rapport à ces interrogations, la réflexion menée ici est plus modeste ; elle est centrée sur les déterminants des orientations stratégiques des politiques commerciales turques, laissant de côté ceux des préoccupations des pays partenaires, qui mériteraient d'être pris en compte pour une analyse complète. Dans cette perspective, il s'agit de comprendre tout d'abord les ressorts de l'influence de l'héritage ottoman dans les orientations de la politique commerciale de la Turquie, afin d'apprécier la portée des arguments avancés. Sur ce registre, en observant les controverses animant les débats relatifs aux orientations stratégiques du commerce extérieur de la Turquie, on s'aperçoit que l'impact de l'héritage ottoman surgit de deux manières. Tout d'abord, celui-ci apparaît dans les controverses sur le choix entre l'introversion et l'extraversion. Les traumatismes causés par les expériences des capitulations et de l'administration de la Dette publique ottomane apparaissent comme les principaux éléments constitutifs d'une mémoire collective. Ensuite, avec l'ouverture de 1980, dans sa version extrême, cet héritage surgit à travers les controverses sur les modalités d'articulation de l'économie turque au

3. Voir quotidien turc *Hürriyet* du 27 janvier 2012, notre traduction.

4. Au sens de Kindleberger, l'hégémonie ne se confond pas avec la puissance. Elle implique une certaine prise en compte « bienveillante » des intérêts collectifs, voire dans certains cas contradictoires avec les intérêts immédiats de la puissance dominante. Voir KINDLEBERGER Charles, « Des biens publics internationaux en l'absence d'un gouvernement international », in *Croissance, échange et monnaie en économie internationale – Mélanges en l'honneur de Monsieur le Professeur Jean WEILLER*, *Economica*, pp. 37-49, 1985 et « International Public Goods without International Government », *The American Economic Review*, vol. 76 n° 1, mars 1986, pp. 1-13.

commerce mondial, avec le choix entre l'intégration à l'Union européenne et la constitution d'un espace économique couvrant l'« aire ottomane. »

Toutefois, dans l'analyse de la politique commerciale turque, il convient également de tenir compte du pragmatisme face aux contraintes imposées par l'environnement international. Dans les choix entre l'introversion et l'extraversion, la référence à l'héritage ottoman était mobilisée comme argument pour les besoins d'un discours à usage interne, face aux contraintes de l'environnement international. Mais depuis l'adoption de l'extraversion en 1980, la référence à l'héritage ottoman s'inscrit plutôt dans un cadre stratégique destiné à façonner les modalités d'articulation de l'économie turque à l'économie mondiale. Le projet « néo-ottoman » serait-il une nouvelle version du mercantilisme turc qui cherche tout simplement à élargir ses débouchés ? Serait-il le versant économique d'une stratégie plus globale destinée à renforcer les atouts de la Turquie auprès de l'Union européenne (UE) ou même au-delà à constituer une alternative au projet d'intégration à l'UE ? Dans un cas comme dans l'autre, les arguments avancés dans le domaine économique s'appuient sur un potentiel de l'aire « post-ottomane » qui reste à mobiliser. Un bref rappel des données économiques permet d'apprécier le degré de pragmatisme du projet « néo-ottoman ».

De l'introversion à l'extraversion : fin du « syndrome des capitulations » ou choix pragmatiques face à l'environnement international ?

Même si un demi-siècle d'intervalle sépare le choix de l'introversion des années 1930 de celui de l'extraversion de 1980, la référence à l'héritage ottoman apparaît souvent dans les discours. Ainsi, dans son plaidoyer pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, en 1988, Turgut Özal, Premier ministre à l'époque, annonçait que les politiques économiques libérales mises en œuvre à partir du début des années 1980 avaient permis de surmonter ce qu'on pourrait appeler le « syndrome des capitulations », versant économique du « syndrome de Sèvres » et que les Turcs avaient retrouvé la confiance qu'ils avaient perdue dans la compétition mondiale⁵. Il écrivait :

.....
5. En ce qui concerne le « syndrome des capitulations » voir AKAGÜL Deniz, « Du syndrome des capitulations à la conquête des marchés extérieurs. Essai sur l'histoire de la politique commerciale

« Jusqu'à notre arrivée au pouvoir, les politiques économiques successives avaient reposé sur une crainte : celle des capitulations, qui avaient conditionné notre attitude face à toute dette extérieure et à l'investissement étranger. [...] Notre parti a renoncé à cette attitude introvertie, craintive et défaitiste. Il a mis fin au contrôle des prix, libéralisé les importations et les cours des changes. [...] Le chef d'entreprise turc a franchi les frontières et pénétré les marchés du Moyen-Orient. [...] Nous avons privilégié les exportations en appliquant des cours de change réalistes. [...] Une croissance saine de notre économie s'est traduite par une augmentation rapide des exportations. Nous avons ainsi pu obtenir la résorption du goulot d'étranglement qui existait dans le domaine de la balance des paiements depuis l'ère ottomane⁶. »

Les références à l'époque ottomane à travers les capitulations et les problèmes d'ajustement de la balance des paiements témoignent du poids de l'héritage ottoman dans la mémoire collective. Mais au-delà, ces propos mettent l'accent sur le caractère irrationnel des interventions publiques effectuées auparavant, qui résulterait d'une « attitude craintive et défaitiste ». Pour autant, ils offrent peu de lumières sur les raisons de l'affaiblissement du « syndrome des capitulations » si ce n'est l'aspect volontariste des politiques de libéralisation et encore moins sur les origines du syndrome.

Un bref détour historique permet cependant d'observer les aspects pragmatiques des politiques commerciales qui conduisent à faire la part du passionnel et du rationnel. Derrière l'adoption d'une stratégie de développement introverti au début des années 1930 apparaissent des motivations qui s'inscrivent dans un cadre plutôt rationnel. Certes sur le plan politique, la menace d'un retour des capitulations, loin d'être imaginaire, était bien réelle⁷. Ce qui favorisait l'usage des références historiques pour argumenter le choix de l'introversion. Mais lorsqu'on tient compte du contexte international qui avait suivi la crise de 1929, on s'aperçoit que les pouvoirs publics turcs n'avaient pas telle-

.....
turque des deux derniers siècles », in Salgur KANÇAL et Samir SAUL (éd.), *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales. Recherches en hommage à Jacques Thobie*, L'Harmattan, Paris, 2003, pp. 327-346. Pour ce qui est du « syndrome de Sèvres », voir YERASIMOS Stéphane, « La Turquie (enfin) en transition ? », in Yerasimos Stéphane (dir.), *Turquie : désir d'Europe, CEMOTI (Cahiers d'Études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien)*, n° 36, Paris, 2003, p. 22.
6. Turgut ÖZAL, *La Turquie en Europe*, Plon, Paris, 1988, pp. 221 et 248.

7. Dans ses mémoires İsmet İnönü, chef de la Délégation turque lors des négociations du Traité de Lausanne, rapporte que le représentant britannique, Lord Curzon lui aurait dit : « *Nous négocions. Depuis des mois vous ne concédez rien de ce que nous désirons [...] Mais nous mettons dans notre poche tout ce que vous nous refusez [...] Votre pays est en ruine. Demain vous allez venir nous demander de l'aide pour la reconstruction. Dès lors, je vais sortir tous ce que j'ai mis dans ma poche.* » Voir Conférence d'İsmet İnönü du 15 novembre 1960 à la Faculté d'Histoire et de Géographie, cité par S. evket Süreyya AYDEMİR, *Tek adam (L'homme unique)*, 3 tomes, Remzi Kitabevi, Istanbul, 1965, tome 3, p. 115.

ment d'autre choix que d'adopter une stratégie introvertie⁸. Le recul de l'activité économique, ainsi que l'escalade protectionniste dans les principaux pays industrialisés, qui avaient suivi la crise de 1929, avaient affaibli les possibilités d'une croissance tirée par les exportations de produits agricoles pour la Turquie. Cette dernière qui n'avait plus les mêmes possibilités d'exportations qu'auparavant, était contrainte de produire elle-même les produits qu'elle importait grâce à ses recettes d'exportations. Le choix était d'autant plus contraint que la pénurie de capitaux à l'échelle mondiale limitait les possibilités d'un financement externe pour maintenir les importations, même si cette attitude est attribuée souvent de façon exclusive à l'aversion des élites républicaines vis-à-vis de l'endettement extérieur⁹. En ce sens le repli des années 1930 est un repli subi. La contrainte était d'autant plus forte que les remboursements de la dette publique ottomane qui revenait en partie à la Turquie nécessitaient un excédent commercial. Entre 1924 et 1944, ces remboursements ont correspondu en moyenne à 2,2 % du PIB turc. Face à l'impopularité d'une telle politique qui exigeait un effort d'épargne domestique important ou en d'autres termes un renoncement à la consommation, le discours du pouvoir en place a favorisé l'argument de l'indépendance nationale, en rappelant le « passif ottoman » avec les capitulations et l'administration de la Dette publique.

Le protectionnisme est devenu volontaire après la Seconde Guerre mondiale. L'un des changements importants du contexte international concerne le desserrement de la contrainte de financement externe qui permettait un déficit commercial. Bien que cette évolution ait réduit le besoin d'un discours mobilisant le thème du « passif ottoman », dans la mesure où la référence à l'Administration de la dette publique ottomane perdait de son importance avec les possibilités des financements externes, celui-ci fut mobilisé avec la référence aux capitulations pour justifier le maintien du protectionnisme. Mais le problème central de la stratégie mise en œuvre résidait dans la contradiction entre le maintien du

8. Entre 1929 et 1932, le commerce international se contractait de 63 %. Cette dégringolade du commerce international est supérieure au recul de la production qui caractérise la même période. Par la suite, la reprise de la production ne sera pas suivie par celle du commerce international ; en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, dans les grands pays industrialisés la production était supérieure de 15 % à son niveau de 1929, tandis que le commerce international était de 15 % inférieur. De même que le ratio des exportations par rapport au PIB mondial qui s'établissait à 8 % à la veille de la Première Guerre mondiale, revenait aux alentours de 5 %, c'est-à-dire à son niveau du milieu du 19^e siècle. Voir DOUGLAS A. Irwin, « The GATT in Historical Perspectives », *American Economic Review*, n° 85, 1995, mai, pp. 323-328.

9. Voir TEZEL Yahya, *Cumhuriyet döneminin iktisadi tarihi (1923-1950)* (Histoire économique de la période républicaine (1923-1950)), Yurt Yayınları, Ankara, 1982, pp. 170-205.

protectionnisme et les recommandations des bailleurs de fonds¹⁰. Même si la Turquie a réussi à monnayer sa place géostratégique pendant un certain temps auprès des bailleurs de fonds publics dans le contexte de guerre froide, au début des années 1980, face au mouvement de mondialisation privatisant les sources de financement, elle n'a eu d'autre solution que de s'incliner devant les exigences des bailleurs de fonds, pour une stratégie extravertie. Les deux chocs pétroliers précipitèrent ainsi la fin du régime de remplacement des importations par les productions nationales à bout de souffle, dont la principale difficulté était de se procurer des recettes en devises nécessaires pour le financement des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires.

Depuis l'adoption de l'extraversion, dans les discours, les références à l'héritage ottoman sont mobilisées pour décrire une « peur irrationnelle » qui avait présidé au choix de l'introversio des années 1930, comme en témoignent les propos de Turgut Özal, architecte des mesures d'ouverture de 1980. Pourtant, ces deux choix apparemment contradictoires, à un demi-siècle d'intervalle, se présentent en continuité par leur pragmatisme, face à des contextes internationaux différents. Si le choix de l'introversio répondait à un contexte international de repli des économies qui avait suivi la grande dépression de 1929, le tournant de l'extraversion de 1980 répondait aux défis de la mondialisation qui marquait le pas¹¹. L'observation simultanée du taux d'ouverture et de la place de la Turquie dans le commerce mondial, illustre le pragmatisme qui a prévalu face à des contextes internationaux différents. Concernant le repli des années 1930, si la baisse du taux d'ouverture confirme l'introversio de la Turquie, la croissance de la part de la Turquie dans le commerce mondial qui témoigne de l'ampleur du recul du commerce mondial, montre qu'il s'agit d'un repli subi. Il convient même de remarquer que le niveau atteint en 1938 par la part de la Turquie dans le commerce mondial n'a été dépassé qu'au début des années 2000. (Voir graphiques n° 1 et 2 de l'annexe n° 1) Toutefois, dans la mesure où le contexte des années 2000 est un contexte de forte expansion du commerce inter-

10. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs rapports rédigés par des experts américains recommandaient des privatisations et l'abandon du protectionnisme. Parmi les plus connus figure celui de THORNBERG & alii., *Turkey an economic appraisal*, Twentieth Century Fund, New York, 1951 et Banque Mondiale, *The Economy of Turkey, An analysis and recommendations for Development Program*, Washington D.C., 1951.

11. Le taux d'ouverture pour l'ensemble des économies mondiales qui s'établissait à 11,6 % en 1970 passait à 19,2 % en 1980. Dans ce contexte où le taux d'ouverture de l'économie turque atteignait péniblement les 5 ou 6 %, les marges de négociations des pouvoirs publics turcs pour financer le déficit commercial devenaient de plus en plus réduites, pour ne pas dire nulles face aux bailleurs de fonds qui recommandaient, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'abandon du protectionnisme.

national, les performances ne sont pas comparables. En effet, à la différence des années 1930, le taux d'ouverture et la part de la Turquie dans le commerce international évoluent dans le même sens durant la période qui a suivi l'ouverture de 1980 ; ce qui indique une forte progression du commerce international, à la différence des années 1930. Toujours est-il que le tournant de 1980 a mis fin à une longue période de marginalisation de la Turquie dans le commerce mondial, à la suite des politiques protectionnistes volontaristes. (Voir graphique n° 2 de l'annexe n° 1) Enfin, la continuité apparaît également dans les performances sur le front des exportations enregistrées à la suite de l'ouverture de 1980 qui n'auraient pas été aussi brillantes sans les industries manufacturières érigées sous le protectionnisme initié dans les années 1930.

Le pragmatisme apparaît également dans l'évolution de l'usage de la référence à l'héritage ottoman dans les discours. D'abord comme un facteur négatif en début de la période républicaine, pour légitimer l'effort d'épargne domestique. Puis de façon déclinante, dans la mesure où les possibilités de financement externe rendaient inutile le recours à l'exemple de l'Administration de la dette publique ottomane, alors que l'expérience des capitulations gardait sa force pour justifier le protectionnisme. Enfin, pour finir, avec l'ouverture à l'extérieur, comme une peur irrationnelle qui devrait être bannie.

Toutefois, avec l'adoption de l'extraversion, si la référence à l'héritage ottoman a fini par être bannie dans les discours à usage interne, elle effectuera un retour en force dans les débats relatifs au schéma d'articulation de la Turquie au commerce mondial. Quelles sont les raisons de cette évolution ? Dans la mesure où avec une économie plus intégrée à l'économie mondiale, la Turquie a besoin d'élargir et de sécuriser ses débouchés extérieurs, une première motivation pourrait s'inscrire dans une perspective mercantile. En ce sens, le projet « néo-ottoman » serait-il une nouvelle version des politiques mercantiles menées par Ankara ? Ou bien la recherche, dans le cadre d'une stratégie plus vaste, d'une zone économique destinée à équilibrer ses rapports avec l'UE ?

Projet « néo-ottoman » : nouvelle version du mercantilisme turc ?

Avec l'adoption de l'ouverture commerciale, les initiatives destinées à diversifier les bailleurs de fonds ont cédé leur place à celles visant à diversifier les débouchés, dans le but d'élargir les marchés d'exportation. Pour ainsi dire, on assistait à partir des années 1980 au passage de la recherche de

« plus d'aide », à la recherche de « plus de commerce¹² ». Dans cette perspective, le tournant de 1980 s'est traduit par le déploiement d'une diplomatie commerciale active, en direction notamment des pays du Moyen-Orient situés à proximité de la Turquie et qui à l'époque bénéficiaient de la manne pétrolière. Ces pays ont constitué la première zone d'expérience des politiques mercantiles menées par Ankara. Dans les années 1990, l'effondrement du bloc soviétique offrira d'autres opportunités commerciales que les pouvoirs publics turcs essayeront d'exploiter, notamment avec une diplomatie active en direction des républiques turcophones d'Asie centrale. À côté des initiatives bilatérales, cette volonté donnera lieu à une série de projets de coopération régionale initiés par la Turquie. (Voir l'encadré) La diversification privilégiant les partenariats avec les pays voisins prendra la forme d'une stratégie élaborée par le secrétariat au commerce extérieur, au début des années 2000¹³.

.....

12. Les propos tenus par le Président turc Turgut Özal pendant la guerre du Golfe, illustrent ce changement d'attitude, mettant l'accent sur la dimension commerciale. Dans ses lettres adressées aux ministres des Affaires étrangères britannique, allemand, français et italien ainsi qu'au Président de la Commission de la CE, il faisait part aux pays occidentaux que « *la Turquie souhaitait plus de commerce* » et plaidait pour « *l'augmentation du commerce de ces pays avec la Turquie* ». Selon lui « *la Turquie risquait de perdre le commerce avec l'Irak pendant longtemps. Aussi, l'Occident devait-il remplacer l'Irak dans le commerce extérieur de la Turquie* ». Dans le même état d'esprit, lors un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine CNN pendant sa visite aux États-Unis en septembre 1990, il déclarait que « *la Turquie ne souhaite pas d'aides (financières), mais du commerce* » pour compenser les pertes dues à sa participation aux sanctions imposées par les Nations Unies contre l'Irak. Voir *New-Spot*, 27/09/1990 et 04/10/1990, Ankara.

13. Selon la stratégie de développement du commerce avec les pays voisins et environnants (*Komşu ve çevre ülkelerle Ticareti Geliştirme Stratejisi*), les pays voisins sont subdivisés en deux cercles ; d'une part, les pays voisins du premier cercle avec les quels la Turquie a la possibilité d'entrer en relation directement, sans passer par un pays tiers. Il s'agit de la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, l'Ukraine, la Russie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan (région autonome de Nakitchevan), l'Iran, l'Irak et la Syrie. D'autre part, les pays environnants du second cercle sans avoir de frontières communes avec la Turquie, mais qui peuvent être considérés proches du point de vue culturelle, historique et qui ont un certain potentiel démographique et économique. Dans un premier temps, il s'agissait des républiques d'Asie centrale en grande partie turcophones comme le Turkménistan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan ou le Tadjikistan lequel est persanophone. Israël, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Liban, l'Égypte, la Moldavie et la Macédoine. En 2003, ce second cercle fut élargi en intégrant la Bosnie-Herzégovine, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie, le Soudan, Bahreïn, Qatar, Oman, le Yémen, l'Afghanistan et le Pakistan. Voir *Dış Ticaret Müsteşarlığı* (Département du commerce extérieur), 9. *Yılında Komşu ve Çevre Ülkeler Stratejisi (La stratégie des pays voisins et environnants dans sa 9^e année)*, Ankara, 2010.

Coopérations régionales de la Turquie

Organisation de coopération économique (OCE) : Fondée au départ en 1964 parallèlement à l'organisation militaire CENTO (Central Treaty Organization), sous le nom d'Organisation de coopération et de développement régional (OCDR), celle-ci regroupait la Turquie, l'Irak et l'Iran. Ses objectifs, parmi lesquels figuraient la libéralisation des échanges et la réalisation des projets d'infrastructures, étaient ambitieux. Mais avec les changements de régimes en Irak et en Iran elle deviendra caduque. Elle sera réhabilitée en 1985, pour s'étendre ensuite en 1992 aux pays comme le Pakistan, l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Les objectifs, moins ambitieux, se limitent à un accord de préférences tarifaires et à la constitution d'une Banque d'Investissement et de Développement.

Organisation de Coopération économique de la Mer noire (OCEMN) : Fondée en 1992 (Déclaration du Bosphore), à l'initiative de la Turquie, elle est devenue une organisation le 1^{er} mai 1999 avec un Secrétariat à Istanbul. Elle regroupe les pays riverains et les pays proches de la région ; Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Géorgie, Grèce, Moldavie, Roumanie, Russie, Serbie, Monténégro, Turquie et Ukraine. D'autres pays parmi lesquels figure la France y participent avec le statut d'observateur (Autriche, Croatie, République Tchèque, Égypte, Allemagne, Israël, Italie, Pologne, Slovaquie, Tunisie, États-Unis et la Commission de l'Union européenne).

Le but de l'organisation est de favoriser la réalisation des projets d'infrastructures dans la région, comme les télécommunications, le réseau d'autoroutes autour de la mer Noire et celui des transports maritimes.

L'organisation compte 4 institutions ;

- L'assemblée des parlementaires pour la coopération économique de la mer Noire.
- Le conseil des affaires.
- Le centre de coordination et d'échange d'informations économiques et de données statistiques.
- La Banque du commerce et du développement de la mer Noire basée à Thessalonique qui fonctionne depuis 1999 (1^{er} juin).

Developing 8 (D-8) : Fondée à Istanbul en 1996, à l'initiative du gouvernement conservateur musulman de l'époque, cette organisation vise à développer les échanges entre pays en développement. En plus de la Turquie, elle regroupe, l'Iran, le Pakistan, le Bangladesh, la Malaisie, l'Indonésie, l'Égypte et le Nigéria. Elle comporte trois instances de décisions ; les Sommes des chefs d'État, le Conseil et la Commission.

Au sein de cette stratégie de diversification des partenaires, il était plutôt question de l'instrumentalisation des arguments culturels et religieux au service des visées mercantiles. La participation à l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), mettant en avant les affinités religieuses, puis les ouvertures vers l'Asie centrale fondées sur l'argument culturel de l'aire turque¹⁴, illustrent la mobilisation des facteurs religieux et culturels au service des objectifs mercantiles destinés à élargir les débouchés extérieurs de l'industrie turque, ainsi que de l'aire d'influence économique de la Turquie. Dans cette configuration le projet « néo-ottoman » serait-il la nouvelle version du mercantilisme turc ? Comparé aux cas précédents, la réponse paraît moins évidente.

Tout d'abord, parce que contrairement aux arguments religieux et culturels avancés dans les années 1980 et 1990 pour étayer les visées mercantiles au Moyen-Orient et en Asie centrale, la capacité de séduction de la référence ottomane comme argument pour justifier les affinités culturelles avec des partenaires commerciaux paraît douteuse. En effet, si l'argument des affinités évoquées auparavant tant sur le plan religieux que sur le plan ethnique renvoyait au partage d'une histoire commune dans le cadre d'une vision nostalgique où les acteurs seraient au même pied d'égalité, force est de constater que la référence ottomane réveille le mémoire d'un schéma de domination loin de fournir une perspective séduisante pour les interlocuteurs supposés de la Turquie. C'est sans doute la raison pour laquelle les responsables évitent soigneusement la référence ottomane et rejettent l'étiquette de « néo-ottoman » qu'on leur attribue. Mais, il n'en demeure pas moins qu'avancer les « affinités culturelles venant d'un passé commun », sans précisions complémentaires, pour justifier la constitution d'un espace économique intégré renvoie inévitablement au passé ottoman aux yeux des partenaires supposés du projet « néo-ottoman. »

Ensuite, parce que l'instrumentalisation des arguments culturels liés à une histoire commune au service des visées mercantiles n'apparaît pas de façon aussi évidente. Bien que dans certaines analyses la paternité des orientations « néo-ottomanes » soit attribuée à Turgut Özal¹⁵, une différence importante

14. Voir AKAGÜL Deniz, « L'insertion des républiques turcophones dans l'économie mondiale et le rôle de la Turquie », in VANER Semih et Françoise AUBIN (dir.), *Istanbul Oulan Bator, Autonomisation, mouvements identitaires, construction du politique*, CEMOTI n° 16, Paris, 1993, pp. 273-295.

15. D'après Alexander Murinson, « Turgut Özal, le premier président de la République de la Turquie pendant la période d'après-guerre froide, a jeté les fondements de ce nouveau concept de politique extérieure. Cependant, la nouvelle doctrine a pris une forme plus mature et compréhensive sous la gouvernance de l'AKP dirigé par Recep Tayyip Erdoğan. » MURINSON Alexander, « The Strategie Dept

distingue cependant l'activisme de la diplomatie turque au Moyen-Orient depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP. En effet, durant les années qui ont suivi l'ouverture de 1980 initiée par Özal, la Turquie a suivi ce que Edward Luttwak, spécialiste du *Center of Study of International Strategy* de Washington, qualifiait au début des années 1990 de « stratégie d'indifférence calculée ». Selon cette stratégie, c'est la dimension économique qui était mise en avant. Pour lui, la Turquie « devrait aborder le Moyen-Orient non pas avec des armes, mais avec des caisses enregistreuses. La politique étrangère n'apporte pas d'argent, mais elle en enlève. C'est pourquoi la politique extérieure de la Turquie devrait être passive du point de vue politique et active du point de vue économique. La politique extérieure devrait être non pas au service d'elle-même, mais au service de l'économie¹⁶. » Conformément à ces propos, il s'agissait dans les années 1980 et 1990 de l'instrumentalisation des affinités religieuses et culturelles au service des visées mercantiles. Or, avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP, l'ordre des priorités décrit par Edward Luttwak semble être remis en question. Au lieu d'une instrumentalisation de la politique étrangère au service des visées mercantiles, il s'agirait plutôt d'une vision où les relations commerciales sont considérées parmi les moyens au service des visées géopolitiques d'un *soft power*, parfois en forçant les enseignements de la science économique¹⁷.

Enfin, parce que la diversification des partenaires commerciaux qui apparaissait au départ comme un résultat naturel de l'ouverture à l'extérieur, s'est progressivement transformée en une stratégie étroitement liée à la perception du projet d'intégration européenne. Bien que cette stratégie soit initiée également par Özal, l'objectif qu'on lui prête semble avoir évolué ou du moins semble comporter des zones d'ombre. Conçue comme un complément au

Doctrines of Turkish Foreign Policy », *Middle Eastern Studies*, Vol. 42, n° 6, novembre 2006, p. 945. Cité par par DAL Emel Parlar, op. cit., 2010, p. 44.

16. Voir entretien accordé au quotidien *Cumhuriyet*, 12/02/1991, notre traduction.

17. On retrouve cet état d'esprit dans les propos de Ahmet Davutoğlu qui se lamente du fait qu'« en prenant comme référence les données de 1994, la part de la Turquie n'atteint même pas 1 % ni dans les importations (0,52 %), ni dans les exportations (0,54 %) du Pakistan. Même si l'on a observé une revitalisation en 1995, le volume des échanges reste en deçà des 250 millions de dollars (244,4 millions de \$). Bien que les similitudes des structures productives des deux pays soient avancées pour expliquer ce bas niveau d'échanges, ceci n'est pas convaincant. Ce genre de pays disposant de ce type d'économies semblables, en développant des projets en commun, pourraient constituer des champs d'influences dans des pays tiers. Le projet d'union pour le coton qui est venu à l'ordre du jour récemment, pourrait constituer un bon début. » L'argumentation témoigne bien de l'ignorance des théories du commerce international lesquelles, même sujettes à certaines critiques, présentent une certaine rigueur dans le raisonnement. Voir Ahmet DAVUTOĞLU, op. cit. p. 273.

projet d'intégration européenne, la diversification à travers le projet « néo-ottoman » semble aller plus loin en suggérant implicitement une solution alternative, même si les responsables de la diplomatie turque se gardent d'affirmer une telle configuration.

Projet « néo-ottoman » : complément ou alternatif à l'intégration européenne ?

Le projet d'intégration de la Turquie à l'UE a toujours pesé dans les controverses qui animent les débats en matière de commerce extérieur. Depuis la signature de l'Accord d'Ankara (1963), jusqu'à la fin du protectionnisme en 1980, l'UE occupait une place centrale dans les controverses sur le choix entre le protectionnisme et l'ouverture à l'extérieur. À cette époque l'ouverture économique et l'intégration à l'UE étaient synonymes. Le changement de cap de 1980 a mis fin à une politique schizophrénique qui prônait le protectionnisme d'une part et l'intégration à l'UE, synonyme d'ouverture d'autre part.

Avec le passage à une stratégie de développement extraverti, le débat sur l'UE a changé de nature et s'est déplacé dans le domaine des modalités d'articulation à l'économie mondiale. Bien que la diversification géographique des partenaires commerciaux fût l'une des pièces maîtresses de la politique d'ouverture initiée par Turgut Özal pour des raisons mercantiles, le projet d'intégration européenne n'avait pas perdu pour autant son intérêt pour les Turcs qui allaient déposer leur candidature à l'UE en avril 1987. Aux yeux des pouvoirs publics turcs, la diversification géographique des partenaires commerciaux signifiait le développement des relations complémentaires à celles que la Turquie entretenait avec l'UE et non de relations alternatives¹⁸. Plus tard, au début des années 2000, cette vision sera réitérée, à peu près à l'époque où la

.....
18. L'avis préliminaire du groupe de travail du ministère des Affaires étrangères turc sur la coopération de la mer Noire indiquait en janvier 1990 qu'« il est naturel que les dimensions de notre coopération soient façonnées par l'évolution à long terme [dans la région de la mer Noire]. Il convient de préciser que si dès maintenant nous renforçons notre position dans ce processus, les avantages que nous obtiendrons se renforceront progressivement. De ce point de vue le contexte actuel constitue une épreuve. Notre but dans cette épreuve est non pas de chercher des alternatives à nos relations existantes, mais d'y ajouter une nouvelle dimension... » Voir T.C. Dışişleri Bakanlığı, *SSCB ile Doğu Avrupa'daki Gelişmeler ve Türkiye*, (Les évolutions en URSS et en Europe de l'Est et la Turquie), Ankara, janvier 1990 (ronéo), p. 98.

stratégie de développement du commerce avec les pays voisins et environnants fut élaborée¹⁹.

La diversification géographique des partenaires commerciaux, notamment avec les ouvertures en direction du Moyen-Orient, venait ainsi se greffer deux décennies plus tard, comme volet économique, au dispositif imaginé en 1965 par Hamit Batu, directeur général du quatrième département du ministère turc des Affaires étrangères. Selon lui, « le rôle de la Turquie en Europe allait dépendre de son crédit et prestige auprès du monde afro-asiatique, et si ce prestige se renforçait, la Turquie pourrait alors devenir un pont entre l'Est et l'Ouest²⁰. » À côté des visées mercantiles, c'est dans cette perspective du renforcement de son prestige et de son crédit auprès du monde afro-asiatique que la Turquie a adhéré à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et initié en 1981 la mise en place du Comité de Coopération Économique et Commerciale (ISEDAK) qu'elle préside depuis 1985. Les initiatives de la Turquie dans la constitution de regroupements régionaux exposés ci-dessus, ainsi que les ouvertures en direction de l'Asie centrale qui ont suivi la dislocation de l'URSS, s'inscrivent dans cette perspective.

Toutefois, la diversification géographique des partenaires commerciaux, si elle est conçue en première intention pour accroître les débouchés extérieurs de la Turquie ainsi que pour renforcer le positionnement de la Turquie auprès de l'UE, force est de constater qu'elle n'est pas tout à fait étrangère aux craintes alimentées par les réticences de l'UE à l'égard de la candidature turque. Face à ces réticences, les Turcs qui s'interrogeaient auparavant sur les coûts de l'adhésion, n'ont pas tardé à s'intéresser aux coûts de l'exclusion et à réfléchir aux solutions destinées à amortir l'impact négatif de l'exclusion de la Turquie de l'intégration européenne²¹. Les tergiversations européennes n'ont fait que

.....
19. Ainsi dans le rapport de la Commission spéciale d'expertise des relations économiques extérieures de la Turquie, on pouvait lire « *C'est parce que les relations avec l'UE et les autres pays européens s'inscrivent dans le cadre d'un processus d'intégration et que les relations au sein de OCEMN, OCI et ECO sont des processus de coopération économique, qu'il faut considérer ces relations non pas comme une alternative, mais comme un complément à l'intégration Turquie-UE.* » Voir Office National de Planification, *Türkiye'nin Dış Ekonomik İlişkileri Özel İhtisas Komisyonu Raporu (Rapport de la Commission spéciale d'expertise des relations économiques extérieures de la Turquie)*, DPT 2512 n° ÖİK: 529, Ankara, 2000, p. 100.

20. Voir *Foreign Affairs Monthly*, Ankara, mars 1965, cité par Feroz AHMAD, in « La politique extérieure turque », *Temps Modernes* n° 456-457, Paris, 1984.

21. Dans son allocution, le 5 novembre 1991 le Président de la République Turgut Özal déclarait qu'« Au point où nous sommes, nous ne devons pas perdre de vue d'autres alternatives. La Turquie ne peut pas mettre toutes ses possibilités dans le même panier. Je ne le dis pas pour défier la CE ou l'Europe. Ce n'est pas du tout cela. Mais, nous devons prendre en considération toutes les alter-

renforcer ce point de vue²². Cette vision initiée par Turgut Özal au début des années 1990, semble être partagée par Ahmet Davutoğlu :

« Tout en gardant présent à l'esprit le caractère incertain de l'issue du processus d'intégration à l'UE, la Turquie devrait développer une nouvelle stratégie de développement qui devrait tenir compte non seulement de son potentiel interne, mais aussi des dynamiques qui prennent leur source de sa géographie. Cette stratégie doit d'un côté comprendre les éléments nécessitant le réexamen des priorités sectorielles destinées à rétablir les équilibres économiques internes et à accroître la productivité et d'un autre côté développer un réseau de relations multidirectionnelles destiné à diversifier les orientations des échanges économiques extérieurs et à maintenir des relations alternatives à tout moment. Une telle stratégie devrait s'appuyer sur la conception de profondeur géographique tenant compte des aires terrestres, maritimes et continentales proches. Les politiques visant uniquement à articuler la Turquie aux paramètres économiques de l'UE, en la rendant étrangère au potentiel économique des aires proches, ne feraient que renforcer davantage les faiblesses de la Turquie vis-à-vis de l'UE. Au fur et à mesure qu'elle constituera des aires d'influence nouvelles, la Turquie augmentera son poids relatif auprès de l'UE²³. »

Dans le même état d'esprit, le MÜSIAD (Association des Hommes d'Affaires Indépendants), proche de l'AKP, propose de développer les échanges commerciaux avec les pays voisins, afin d'asseoir « les relations de la Turquie avec l'UE sur des bases plus rationnelles²⁴. » Bien que ces propos semblent présenter une certaine continuité, force est de constater qu'ils ne sont pas exempts d'ambiguïtés qui nourrissent les soupçons au sujet d'un certain éloignement du projet d'intégration européenne. En effet, vouloir développer les échanges avec les pays de la région en vue de renforcer la crédibilité de la

.....
natives. » Voir Turgut ÖZAL, Türkiye'nin stratejik öncelikleri (Les priorités stratégiques de la Turquie), allocution du 5 novembre 1991 (ronéo), Ankara, pp. 17-18.

22. ALESSANDRI Emiliano, *The New Turkish Foreign Policy and the Future of Turkey-EU Relations*, Istituto Affari Internazionali, Documenti IAI 10/03, February 2010, Paris.

23. DAVUTOĞLU Ahmet, *op. cit.*, pp. 513-514.

24. Ainsi on pouvait lire dans la revue du MÜSIAD ; « S'il est erroné d'ignorer les alternatives en se laissant aller au rêve d'une adhésion, il serait tout aussi excessif de dire qu'il faut délaisser l'UE, parce que celle-ci ne veut pas de nous et d'engager un processus d'intégration avec nos voisins dans notre région. Dans l'UE, le commerce avec les pays limitrophes représente entre 50 et 60 % du total. Il en est de même pour les États-Unis qui commercent avec le Canada et le Mexique. Tous les pays dans le monde réalisent de façon naturelle une grande partie de leur commerce avec leurs voisins. Or notre commerce avec nos voisins représente malheureusement 6 % du total. Si cette part passe à 25 – 30 %, les relations de la Turquie avec l'UE pourront s'appuyer sur des bases plus rationnelles. Elles seront débarrassées d'une dépendance unilatérale qu'elles connaissent aujourd'hui ». Voir « AB soruşturması » (L'interrogatoire sur l'UE), *Çerçeve*, MÜSIAD, p. 78.

Turquie auprès de l'UE est une chose, désirer substituer le commerce régional au dépend d'autres partenaires, ici en l'espèce l'UE, en est une autre. Même si le doute est permis quant à la volonté des pouvoirs publics turcs, dans ces analyses où les relations avec l'UE sont perçues sous l'angle d'une « dépendance qu'il convient de réduire », le développement des relations commerciales avec les pays de « l'aire ottomane » apparaît dans sa version extrême comme un moyen pour s'affranchir de l'intégration européenne²⁵. Mais au-delà de la question de savoir si le projet « néo-ottoman » se présente comme un complément ou comme un substitut au projet d'intégration européenne, il s'agit d'évaluer sa faisabilité compte tenu des paramètres économiques de l'aire ottomane. Quelles sont la pertinence et les limites du projet « néo-ottoman » que l'on prête à tort ou à raison aux responsables de la diplomatie turque ?

Aire post-ottomane : un potentiel économique qui reste à mobiliser ?

Que ce soit en complément ou en substitut à l'UE, la volonté de constituer un espace économique intégré où la Turquie jouerait le rôle de « leader » est exprimée clairement dans les propos des responsables turcs. Comme il a été rapporté plus haut, le vice-Premier ministre Ali Babacan croit « profondément que cette géographie constitue une aire économique unifiée », pour conclure ensuite que « naturellement, la Turquie sera le leader de cette région²⁶. » À l'origine de l'argumentation figure la thèse d'un potentiel économique régional que les gouvernements précédents n'ont pas réussi à mobiliser. Selon

.....
25. À la veille des élections en 2002, le manifeste électoral de l'AKP (Parti de la Justice et du développement) au pouvoir depuis, précise clairement qu'« Il faut s'orienter vers de nouveaux marchés pour se débarrasser de la dépendance régionale. Dans cette perspective, un poids important sera accordé aux pays de l'Europe centrale et orientale, d'Amérique du Nord, de l'extrême orient, d'Amérique latine et de l'Afrique et plus particulièrement aux pays de la Communauté des pays indépendants, du Moyen-Orient et de la mer Noire. L'effort maximum sera engagé pour accroître notre commerce avec nos voisins. » *AKP Seçim beyannamesi (Manifeste électorale de l'AKP)*, cité par Gülден AYMAN, Tülay Ayalp KILIÇDAĞ, Aydın SEZER, *Avrupa Birliği'ne katılım sürecinde Türkiye'nin komşu ve çevre ülkeler politikası – Stratejik yaklaşımlar*, (La politique de la Turquie avec les pays voisins et environnants pendant le processus d'intégration à l'Union européenne – Approches stratégiques), TÜSIAD, Yayın No: TÜSIAD-T/2007-05/434, p. 272.

26. Voir quotidien turc *Hürriyet* du 27 janvier 2012, supra note 2.

l'argumentation avancée par le secrétariat au commerce extérieur, comme celle du MÜSIAD, pour justifier la stratégie de développement du commerce avec les pays voisins et environnants, il est dit que la part relative des pays voisins dans le commerce extérieur de la Turquie demeure faible, comparée au niveau du commerce régional observé dans d'autres parties du monde. Aussi, selon les tenants de cette thèse, existerait-il un potentiel commercial avec les pays géographiquement et culturellement proches que la Turquie n'exploite pas comme il le mérite²⁷. En d'autres termes, le volume des échanges de la Turquie avec ses partenaires de son aire proche serait en dessous de son potentiel²⁸.

Une observation de la répartition géographique du commerce extérieur turc en longue période semble indiquer au premier abord l'existence d'un tel potentiel dans la mesure où la part relative des partenaires faisant partie de la stratégie de développement du commerce avec les pays voisins et avoisinants, en particulier celle de du Moyen-Orient, avait dépassé au début des années 1980 la part relative de l'UE dans le commerce extérieur turc. Toutefois, les déterminants de cette forte progression, ainsi que du recul de même ampleur qui date de la seconde moitié des années 1980 sous les gouvernements de Turgut Özal pourtant favorables au développement des échanges avec le Moyen-Orient, tout en soulignant les limites du volontarisme politique, conduisent à modérer cette conclusion hâtive²⁹. L'une des explications renvoie aux dynamiques de l'instabilité observée dans la région, tant sur le plan économique que sur le plan politique. Sur le plan économique, l'évolution de la manne pétrolière offre un premier exemple d'instabilité. Comme sa croissance rapide à la suite des chocs pétroliers des années 1970 qui avait fait émerger une demande solvable auprès de la Turquie, c'est la baisse de cette manne avec le contre-choc pétrolier qui réduisait le pouvoir d'achat des clients régionaux de la Turquie. Sur le plan de l'instabilité politique, l'impact paraît moins évident avec des effets contradictoires des conflits régionaux sur les relations commerciales. Si la guerre entre l'Iran et l'Iraq où la Turquie avait gardé sa neutralité semble avoir stimulé son commerce avec les belligérants, la guerre du Golfe en revanche a réduit à néant son commerce avec l'Irak. Ce qui

.....
27. Voir KILIÇKAYA Hüsamettin, *Komşu ve Çevre Ülkeler ile Ticareti Geliştirme Stratejisi* (La stratégie de développement du commerce avec les pays voisins et environnants), 2008, Dış Ticaret Müsteşarlığı, Anlaşmalar Genel Müdürlüğü, Orta Doğu Ülkeleri Daire Başkanlığı et *Stratejik Plan 2009-2013* (Le plan stratégique 2009-2013), T.C. Başbakanlık Dış Ticaret Müsteşarlığı, Ankara, 2009.

28. Voir supra 17.

29. Voir AKAGÜL Deniz, « La politique et le commerce extérieurs turcs : entre le volontarisme et la contrainte extérieure », in DAL Emel Parlar (dir.), *op. cit.*, 2011, pp. 347-369.

indique que le principe de « doux commerce » de Montesquieu ne va pas de soi dans la région³⁰, même si le principe de « zéro problème avec les voisins » prôné par Ahmet Davutoğlu va dans le sens d'une promotion des échanges commerciaux et de la paix dans la région. Mais au-delà de l'instabilité politique et économique qui caractérise la région, les obstacles qui se dressent devant le développement des échanges régionaux sont avant tout d'ordre structurel.

Tout d'abord, la baisse des coûts du transport qui stimule la mondialisation sur le plan commercial, affaiblit considérablement l'argument de la proximité géographique comme stimulant des échanges commerciaux avec les pays voisins et environnants. Même si le commerce des hydrocarbures puisse constituer une exception, en raison de la position de hub énergétique que revendique la Turquie, la portée de l'argument de la proximité géographique demeure limitée pour le commerce d'autres produits. Dès lors, dans le domaine de la proximité, on s'aperçoit qu'il ne reste comme arguments que les affinités culturelles et historiques dont la pertinence demeure discutable du point de vue de la rationalité économique.

Ensuite, il convient de ne pas perdre de vue le fait que la plupart des pays voisins et avoisinants de la Turquie ont des structures productives peu diversifiées qui limitent les opportunités d'échanges. Le nombre restreint de biens à échanger est un facteur qui réduit considérablement ces opportunités³¹. Lorsque les « néo-ottomans » avancent les exemples dans d'autres parties du monde pour prouver que la proximité géographique est un atout pour développer le commerce régional, ils omettent de préciser qu'il s'agit d'économies développées qui disposent des structures productives diversifiées et qui de ce fait échangent des produits non seulement différents, mais aussi semblables pour satisfaire la demande de différence des consommateurs. Ce qui est loin d'être le cas des économies de l'aire ottomane. Comparer le commerce franco-

30. Selon Montesquieu « Le commerce guérit des préjugés destructeurs ; et c'est presque une règle générale que, partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que, partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces. [...] L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre ; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. » Voir Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Livre XX, chapitre I (du commerce) et II (de l'esprit du commerce), Garnier Flammarion, Paris, 1979, pp. 9-10.

31. Voir DOĞRUEL Suut et Mahmut TEKÇE « Trade Liberalization and Export Diversification in Selected MENA Countries », *Topics in Middle Eastern and North African Economies*, electronic journal, Volume 13, Middle East Economic Association and Loyola University Chicago, Septembre, 2011, <http://www.luc.edu/orgs/meea>.

allemand ou le commerce entre les États-Unis et le Canada qui portent sur une pluralité de produits au commerce turco-irakien ou turco-saoudien qui portent sur un schéma d'échanges d'hydrocarbures contre des produits agricoles et manufacturés apparaît dès lors comme un non-sens.

Enfin, l'argumentation ignore la taille des économies, ainsi que le niveau de vie qui figurent parmi les principaux déterminants des échanges commerciaux que les « néo-ottomans » finissent parfois par accepter comme un obstacle devant leur projet³². En 2013, le PIB des pays voisins et environnants inclus dans la stratégie correspondait à 7 % du PIB mondial (dont 4 % pour les pays voisins et 3 % pour les pays constituant le cercle des pays environnants), contre 25 % pour l'UE à 15 (27 % pour l'UE à 27). Dans la mesure où les poids respectifs des partenaires dans leurs commerces extérieurs dépendent étroitement de leurs tailles économiques et par conséquent de leurs poids relatifs dans le commerce mondial, il n'est pas étonnant d'observer la composition géographique actuelle du commerce extérieur turc. Si le poids de l'UE-15 correspond à un peu plus d'un tiers du commerce extérieur turc, c'est parce que l'UE-15 dispose à peu près du même poids dans le commerce mondial. En revanche, lorsqu'on observe la part relative des pays voisins et environnants dans le commerce extérieur turc, on s'aperçoit qu'elle représente quatre fois leurs poids dans le commerce mondial. (Voir graphique n° 3 de l'annexe n° 2) Ce qui montre que le potentiel commercial avec l'aire ottomane est bien exploité, puisque sa part relative dans le commerce extérieur turc est quatre fois supérieure que ne le justifie sa part dans le commerce mondial.

Les mêmes remarques relatives à la taille économique qui peuvent être formulées symétriquement à l'égard de l'économie turque vis-à-vis de ses partenaires commerciaux de la région, tracent les limites des ambitions du projet « néo-ottoman. » Bien qu'il s'agisse d'une économie dynamique qui

32. Les propos tenus en 2007 par le ministre d'État Kürşat Tüzmen illustrent l'une des limites du discours « néo-ottoman », en rapport avec le poids économique de la région dans le monde. Selon la « stratégie des trois mers » visant à « transformer les espaces méditerranéens, de la mer Noire et de la mer Caspienne en zones de libre-échange » que le ministre exposait, les atouts ne semblaient pas manquer. Car disait-il « Nous partageons une histoire culturelle commune avec les pays riverains de ces trois mers. Nous pouvons utiliser ceci comme un atout dans nos relations commerciales. » Mais une fois la volonté politique soulignée, le ministre d'État ne manquait pas d'avouer les limites de la stratégie, en rappelant que ; « La malchance de la Turquie est qu'à l'exception de la Grèce et de la Russie, le revenu est bas chez ses voisins. Si ce n'était pas le cas, nous aurions pu réaliser une grande partie de notre commerce avec nos voisins. » Voir discours prononcé lors de la présentation du rapport de la TÜSIAD en mai 2007, Gülден AYMAN, Tülay Ayalp KILIÇDAĞ, Aydın SEZER, *op. cit.*, notre traduction.

vient d'accéder au 15^e rang dans le classement mondial, force est de constater qu'avec un PIB qui correspond à 1 % du PIB mondial et une part qui représente 1 % du commerce mondial, celle-ci est loin de fournir à la Turquie les moyens de jouer sur le plan commercial le rôle de locomotive pour les pays de la région. Or un « hégémon bienveillant » est censé fournir à ses partenaires commerciaux les débouchés nécessaires pour une croissance tirée par les exportations. D'autant plus que cette éventualité, même restreinte, est tributaire des possibilités de financement externes qui dépendent des marchés de capitaux occidentaux. En effet, il convient de ne pas perdre de vue qu'il est question d'une économie dont le besoin de financement externe s'élève bon grès mal grès à 7 ou 8 % de son PNB selon les années. Or, dans ce domaine, l'histoire indique que l'« hégémon bienveillant » doit s'appuyer sur une puissance financière, c'est-à-dire sur la possibilité d'accorder des crédits à ses partenaires. Finalement, on s'aperçoit que la Turquie ne dispose pas des attributs d'un « hégémon bienveillant » et que le volontarisme politique se résume à une déclaration d'intention qui pourrait être considéré comme toute honorable, mais dont la réalisation paraît peu probable dans les conditions économiques actuelles.

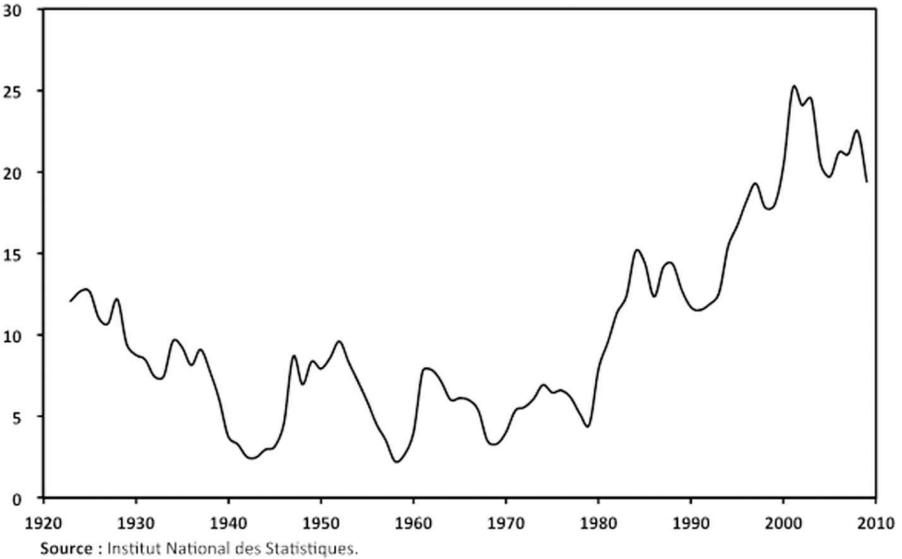
Conclusion

L'histoire économique de la Turquie témoigne qu'en règle générale les orientations de la politique commerciale s'inscrivent dans un cadre pragmatique et que les références à l'histoire ottomane sont mobilisées pour légitimer un discours auprès d'une opinion publique interne face aux contraintes imposées par le contexte international. De ce point de vue les choix effectués, à un demi-siècle d'intervalle, entre l'introversion et l'extraversion, s'inscrivent en continuité dans le cadre des orientations pragmatiques, même si elles apparaissent contradictoires au plan théorique. Avec l'adoption de l'extraversion, si la référence à l'héritage ottoman a fini par être bannie dans les discours à usage interne, elle est réapparue dans les débats relatifs au schéma d'articulation de la Turquie au commerce mondial. Le pragmatisme qui a prévalu pendant les deux décennies qui ont suivi l'ouverture de 1980 semble cependant céder le terrain à une vision plutôt idéaliste avec la thèse « néo-ottomane » depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002. Le schéma d'une diplomatie au service des intérêts mercantiles qui prévalait dans le cadre de l'ouverture des années 1980 et 1990, paraît inversé avec le projet « néo-ottoman » qui semble soumettre les relations économiques au service des visées géopolitiques. Bien

que la thèse défendue soit formulée avec toutes les bonnes intentions pour la paix et la prospérité dans la région, la capacité de la Turquie à jouer le rôle de l'« hégémon bienveillant » se trouve limitée, de même que la capacité de ses partenaires régionaux à l'affranchir du projet d'intégration européenne. Le problème est que le potentiel des principaux acteurs appelés à constituer « une aire économique unifiée » est contraint par de sérieux obstacles liés aux structures économiques. Finalement, il apparaît que le schéma de périphérisation de l'espace économique ottoman au XIX^e siècle, décrit par Immanuel Wallerstein, semble garder son actualité³³. Si les perspectives à très long terme permettent d'imaginer l'inverse comme le suggère la thèse « néo-ottomane », celles à moyen terme tracent, en revanche, leurs limites.

Annexe n° 1 :

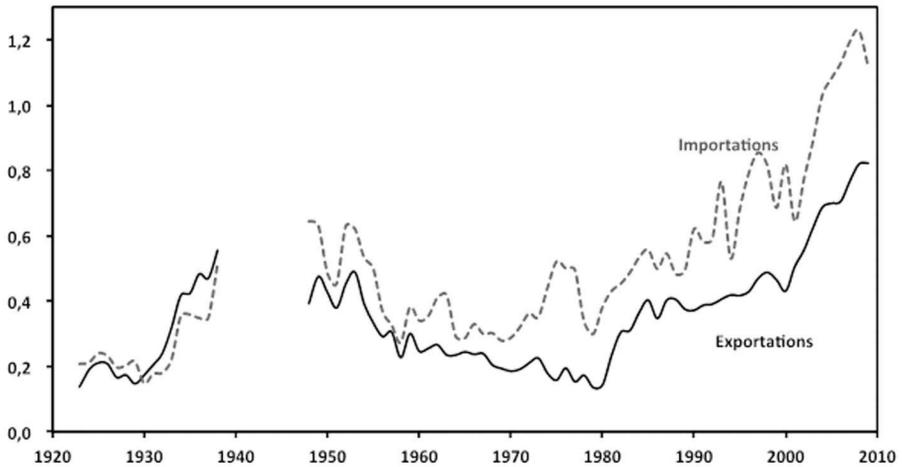
Graphique n° 1 : Évolution du taux d'ouverture de l'économie turque (X+M/2PNB en %)



33. Voir plus haut l'article de WALLERSTEIN Immanuel, « L'Empire ottoman et l'économie-monde capitaliste : quelques questionnements pour la recherche ».

Nouvelles orientations de la politique commerciale turque

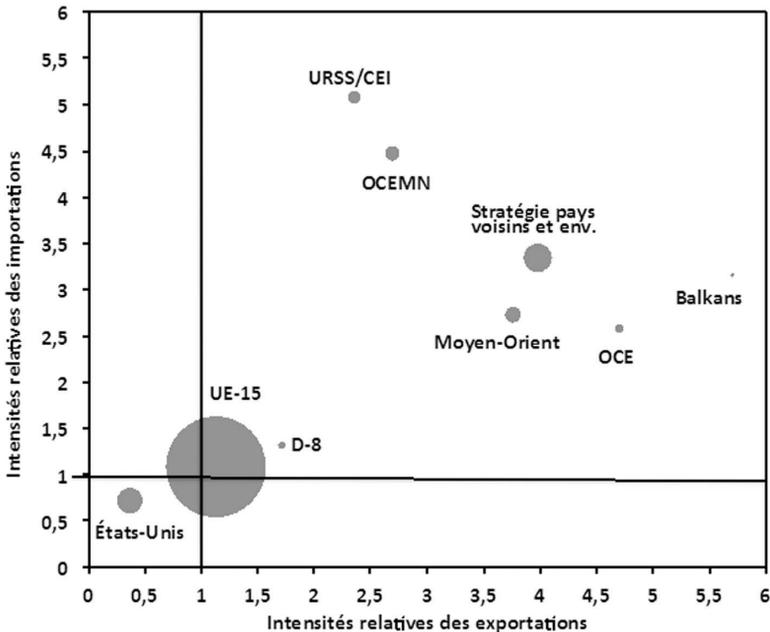
Graphique n° 2 : Évolution de la part relative de la Turquie dans commerce mondial (en %)



Sources : Calculs à partir des données de W.S. Woytinski & E.S. Woytinski, *World Commerce and Governments, Trend and Outlook*, The Twentieth Century Fund, New York 1955, p. 39 (1923-1938) et CNUCED (1948-2009).

Annexe n° 2 :

Graphique n° 3 : Intensités relatives du commerce extérieur de la Turquie (2009)



Source : Calculs à partir des données du FMI, *Direction of Trade Statistics Yearbooks*.

Pour décrire les intensités relatives observées suivant les zones géographiques, le graphique met en rapport la part relative de la zone concernée dans le commerce extérieur turc et la part de cette zone dans le commerce mondial. La position des points indique l'intensité des échanges pour les exportations sur l'axe des abscisses et pour les importations sur l'axe des ordonnées. Plus la zone est située en haut et à droite dans le quadrant nord-est, plus l'intensité des échanges est élevée. Les surfaces représentent l'importance relative des zones concernées dans le commerce mondial.

Méthode de calcul des intensités relatives des échanges :

Si l'on appréciait la régionalisation à partir des parts relatives des partenaires dans leurs échanges respectifs, les résultats seraient faussés par l'ignorance de la part des parties prenantes dans le commerce international. Pour apprécier s'il existe une régionalisation qui se traduirait par une intensification des échanges, il faut comparer la part relative du partenaire commercial dans le commerce extérieur du pays à sa part relative dans le commerce international. C'est le principe de la méthode des intensités relative des échanges.

La méthode retenue ici suggère deux indicateurs ; l'un pour les exportations (Δ_{ij}^x), l'autre pour les importations (Δ_{ij}^m). L'indicateur d'intensité relatives des exportations rapporte la part relative des exportations du pays j (X_j) dans les exportations du pays i (X_i) à la part relative des importations du pays j (M_j) dans le commerce mondial (W).

$$\Delta_{ij}^x = \frac{\frac{X_j}{X_i}}{\frac{M_j}{W}}$$

Pour les importations du pays i, en retenant la même logique, l'indicateur d'intensité relatives (Δ_{ij}^m) rapporte la part relative des importations du pays j (M_j) dans les importations du pays i (M_i) à la part relative des exportations du pays j (X_j) dans le commerce mondial (W).

$$\Delta_{ij}^m = \frac{\frac{M_j}{M_i}}{\frac{X_j}{W}}$$

Nouvelles orientations de la politique commerciale turque

Si la structure des échanges ignorait la géographie et l'histoire, les flux bilatéraux seraient strictement proportionnels au poids des deux partenaires dans le commerce mondial, et l'indicateur vaudrait 1 pour tous les flux. Un indicateur égal à 2 signifie que le flux d'échanges est deux fois plus intense que ne le justifient les seuls poids des partenaires dans le commerce international, même si les échanges sont faibles en niveau absolu.

Source : FOUQUIN M., « Le développement du régionalisme commercial », *La Lettre du CEPII*, n° 118, novembre 1993, Paris.